

Projets de loi État local et Logement : Intercommunalités de France entendue et prête à travailler

Moins de vingt-quatre heures après [la demande de retrait du projet de loi État local](#) adressée par Intercommunalités de France au Gouvernement, est annoncé le remplacement de ce texte par le projet de loi *Relance et décentralisation du logement*, pour un examen au Sénat début juillet. L'association se félicite d'avoir été entendue par le Gouvernement et se tient prête à travailler avec le ministre du Logement Vincent Jeanbrun et les sénateurs, pour renforcer l'ambition décentralisatrice du texte en matière de logement et de rénovation énergétique.

La **canicule historique** qui frappe notre pays nous rappelle l'impérieuse nécessité de mener sans attendre des politiques d'adaptation au changement climatique. **Les intercommunalités, fers de lance de la transition climatique dans les territoires**, portent d'ores et déjà des politiques d'aménagement, d'urbanisme, et de logement. Pour faire face, il est essentiel **d'accélérer la rénovation énergétique des logements**, et les intercommunalités peuvent y prendre toute leur part.

Intercommunalités de France poursuivra dans les prochaines semaines le cycle de travail initié avec le ministre du Logement **Vincent Jeanbrun, ainsi qu'avec les sénateurs**, pour concourir à une amélioration du texte déposé.

À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe. L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 200 communautés d'agglomération, 12 communautés urbaines, 9 établissements publics territoriaux du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.
En savoir plus : www.intercommunalites.fr